

La lettre de l'APPCM

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente



Le mot du Président

Une mesure pour libérer la croissance

C'est avec une grande satisfaction que nous avons retrouvé au gouvernement les interlocuteurs avec lesquels nous avons engagé un travail très constructif. De plus, le périmètre d'intervention de notre ministre Hervé Novelli permet de conforter l'artisanat identifié en tant que secteur économique, ce qui rendra l'action du gouvernement plus lisible pour les 950 000 artisans.

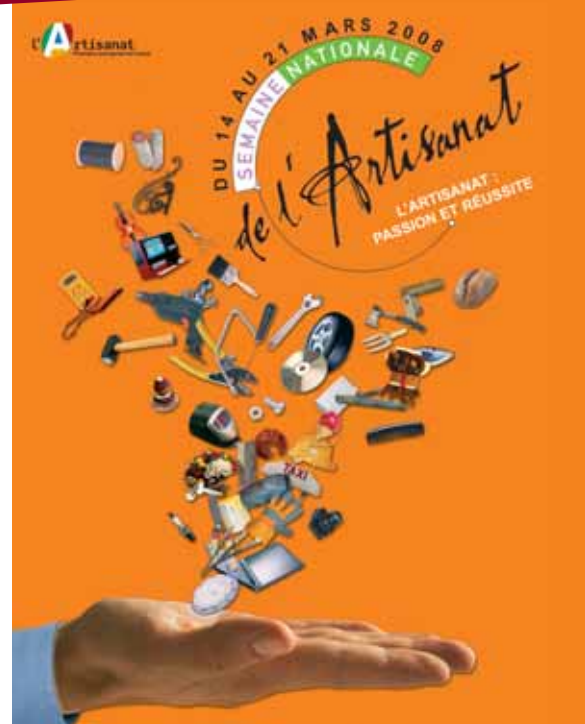
C'est de bon augure pour préparer en concertation le projet de loi de modernisation de l'économie afin qu'il contienne les mesures essentielles pour nos entreprises et qu'elles puissent s'appliquer simplement et rapidement.

La plus grande attente porte sur la reconnaissance de l'entrepreneur individuel qui éviterait de nombreux recours à la société fictive pour des raisons fiscales et sociales.

La reconnaissance de l'entreprise individuelle implique une égalité de traitement face à l'impôt entre tous les entrepreneurs quel que soit le statut juridique de leur activité et que l'on dissocie le patrimoine professionnel du patrimoine personnel du chef d'entreprise. Au plan économique, la création d'une entreprise en serait simplifiée et rendue moins coûteuse.

Devant l'assemblée générale de l'APPCM qui s'est tenue en décembre 2007, Hervé Novelli a dit son intérêt pour la prise en compte de cette attente. Déjà en vigueur dans plusieurs pays européens, la reconnaissance de l'entreprise individuelle constitue une mesure importante pour libérer la croissance.

Alain Griset



Sommaire

La Semaine nationale de l'artisanat

→ Le thème de la 7^e édition de la Semaine nationale de l'artisanat qui s'est tenue du 14 au 21 mars : « L'artisanat : passion et réussite »

2



Tribune

Rolande Sassano, présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège

3

Partenariat

→ La Poste s'associe à l'APPCM pour un meilleur service aux artisans

4

Communication

→ « L'Artisanat, Première entreprise de France » lance une nouvelle campagne

4

« Tous les chemins mènent à l'apprentissage »



Plus de trois cents apprentis sont attendus au Sénat à l'occasion de la neuvième

édition des Rencontres sénatoriales de l'apprentissage le 21 mai prochain. Le thème de cet événement, « Tous les chemins mènent à l'apprentissage », met l'accent sur la diversité des filières de formation, la mobilité européenne et la parité d'estime entre apprentis et étudiants.

En savoir plus : www.artisanat.fr

Grand prix du sponsoring pour l'Artisanat, partenaire de la Fédération française de handball

L'Artisanat, Première entreprise de France, a remporté le grand prix du sponsoring au « Top Com corporate Business » 2008 pour la qualité de la communication conduite autour du parrainage des équipes de France de handball. En sponsorisant le sport d'équipe le plus titré et le premier sport collectif en milieu scolaire, l'Artisanat promeut son image de performance et de dynamisme auprès des jeunes. Un partenariat reconnu légitime par un panel de personnes interrogées à l'issue du dernier mondial féminin en décembre dernier.

La sixième édition du prix Goût et Santé

MAAF Assurances, lance la sixième édition du prix national Goût et santé. Valoriser les métiers de bouche, faire connaître leur savoir-faire et leur créativité, tels sont les objectifs de ce prix qui récompense des artisans dont les recettes ou produits allient saveur, bien-être et qualités nutritionnelles. Un prix de 5000 euros est attribué à chaque lauréat dans les catégories « salé, sucré », « équipe » et « prix spécial ».

En savoir plus : www.maaf.fr/pro



Du 14 au 21 mars 2008

La Semaine nationale de l'artisanat

Destinée à promouvoir l'artisanat et ses métiers auprès du grand public, la septième édition de la Semaine nationale de l'artisanat a eu lieu du 14 au 21 mars sur le thème « L'artisanat : passion et réussite ».

Initiée par l'Assemblée permanente des chambres de métiers et l'Union professionnelle artisanale, soutenue par de nombreux partenaires, la Semaine nationale de l'artisanat est devenue au fil des ans un événement national largement relayé par les médias.

Un événement national

Comme chaque année depuis six ans maintenant, les artisans, les chambres de métiers et de l'artisanat, les organisations professionnelles se sont mobilisés pour faire découvrir à un large public, l'artisanat, ses métiers, les opportunités de carrières offertes et les filières de formation qui y conduisent.

Une multitude de manifestations a été proposée pour faire valoir la richesse et les atouts de l'artisanat : portes ouvertes d'entreprises et de centres de formation d'apprentis, démonstrations de savoir-faire, expositions, témoignages, informations sur les métiers et les formations... Au total plus de trois cents événements ont été organisés partout en France et répertoriés, département par département, sur les sites Internet de l'APCM, www.artisanat.fr ; de l'UPA, www.upa.fr ; du FNPCA, www.artisanat.info.

artisanat.fr ; de l'UPA, www.upa.fr ; du FNPCA, www.artisanat.info.

Cette année, et pour la seconde année consécutive, le magazine *Le Point* a annoncé la Semaine nationale de l'artisanat dans son édition nationale du 13 mars en consacrant un dossier spécial à l'artisanat. Ce dossier, décliné en onze éditions régionales, illustre la vitalité et la modernité d'un secteur dans lequel les hommes et les femmes innovent, réussissent, s'épanouissent et contribuent pleinement à la vie économique. Des reportages et portraits d'artisans illustratifs de la diversité des parcours possibles dans l'artisanat ont été réalisés par TF1 et diffusés dans le journal télévisé de 13 heures durant la semaine du 14 au 21 mars.

Le groupe La Poste s'est également associé à cet événement en diffusant un film de promotion de la SNA dans tous les bureaux de poste équipés d'écrans de télévision.

La presse quotidienne régionale et les radios ont largement relayé l'information sur cette semaine.





L'artisanat : passion et réussite

Plus de trois millions de personnes ont choisi un métier dans l'artisanat, par vocation, par goût du produit, du travail bien fait, avec l'envie d'apporter un service de qualité, l'envie de créer, d'innover, d'être indépendant. La SNA a permis à plus de deux cent mille jeunes et à leur famille d'aller à la découverte de ces métiers où la passion se vit au quotidien ; de rencontrer des artisans « fiers de leur métier, de leur rôle et de leur réussite ». Dans une société où beaucoup peinent à trouver leur place, l'entreprise artisanale représente un modèle d'entreprise à taille humaine et une opportunité pour tous ceux qui veulent construire un projet personnel et exercer un métier en toute liberté. Les chiffres records atteints par la création d'entreprises artisanales sont là pour l'attester.

En chiffres

L'artisanat, c'est :

- ▶ 950 000 entreprises
- ▶ 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel
- ▶ 3,1 millions d'actifs
- ▶ 150 000 emplois à pourvoir
- ▶ 200 000 apprentis formés par an
- ▶ 510 activités différentes réparties dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services.

La diversité des activités de l'artisanat, la multiplicité des voies d'accès, apprentissage, compagnonnage, création ou reprise d'entreprise, l'existence de passerelles entre les différentes voies de formation permet à chacun d'y construire un avenir à sa mesure.



Rolande SASSANO

Présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège, membre du bureau de l'APCM

L'image de l'artisanat s'est considérablement améliorée ces dernières années. Qu'attendez-vous d'une nouvelle édition de la Semaine nationale de l'artisanat ?

Après avoir œuvré pour faire passer le message « L'Artisanat, Première entreprise de France », nous voulons démontrer que notre secteur est au cœur de notre société par son adaptabilité, ses capacités à répondre aux mutations environnementales, mais aussi aux attentes de ses clients.

Cette semaine doit être l'occasion pour nous de mettre en avant notre modernité sans jamais renier les bases traditionnelles de nos savoir-faire et de nos compétences.

Pourquoi avoir choisi pour thème de cette semaine « L'artisanat : passion et réussite » ?

C'est un beau message qui reflète bien notre secteur et qui doit être attractif pour les jeunes ainsi que pour tous ceux qui veulent concrétiser leur envie d'entreprendre ou de se réaliser dans un métier.

Dans cette société en perpétuel mouvement où les jeunes sont à la recherche de repères pour construire leur projet de vie, il est essentiel de mettre un coup de projecteur sur ces femmes et ces hommes passionnés par leur métier. Par le partage de leurs compétences, de leurs savoir-faire, d'idées, de services, ils réussissent à construire une vie sociale et familiale équilibrée ; c'est peut-être cela la réussite.

PARTENAIRES ASSOCIÉS :



PARTENAIRES MEDIA :





L'APCM consultée par la Commission européenne

Les propositions de la commission européenne pour les PME en vue d'un « Small Business Act » à l'europeenne seront présentées au mois de juin prochain et feront l'objet d'un débat sous présidence française du conseil de l'Union européenne. Le commissaire européen Günter Verheugen s'est rendu le 8 février à l'APCM pour rencontrer le président Alain Griset et recueillir sa position. Celui-ci a insisté sur la nécessité de faire du « Small Business Act » un instrument juridique contraignant en faveur du développement des entreprises artisanales. Le président de l'APCM a également souligné l'importance d'appliquer à la normalisation le principe « Penser aux Petits d'abord », et de conforter le rôle de guichet unique des centres de formalités des entreprises dans la simplification administrative. Cette rencontre et le déplacement de Monsieur Verheugen à l'APCM témoignent de la considération qu'attache désormais la commission européenne aux chambres de métiers de l'artisanat et aux entreprises qu'elles représentent.



© APCM

M. Verheugen et le président Griset.

Le chiffre...

5 000

L'artisanat embauche 5 000 personnes par mois. En sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des emplois créés en France sur la même période.

► Partenariat

La Poste et l'APCM s'associent pour un meilleur service aux artisans



Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

À l'occasion de la septième Semaine nationale de l'artisanat, l'APCM et le groupe La Poste ont initié un partenariat privilégié. À ce titre, du 11 au 22 mars, un film de promotion de la SNA a été diffusé dans les bureaux de poste. Plus de 300 000 personnes ont été touchées. Cette opération marque la première étape d'un processus de collaboration pérenne. À terme, l'engagement du groupe La Poste est de pouvoir accompagner les

artisans à chaque étape de leur vie professionnelle en leur apportant des solutions adaptées et des produits spécifiques. Les représentants des chambres de métiers et de l'artisanat et les correspondants locaux de La Poste ont été invités à se rapprocher pour étudier les modalités de développement d'une nouvelle offre destinée aux artisans.

LA POSTE



► Communication

« Ceux qui réussissent ne sont pas toujours ceux qu'on croit ! »

Pour mettre en valeur la réussite personnelle, professionnelle, durable et humaine des artisans, « l'Artisanat, Première entreprise de France » lance une nouvelle campagne de communication. Intitulée « Ceux qui réussissent ne sont pas toujours ceux qu'on croit ! », cette campagne oppose, avec humour et impertinence, les réelles réussites offertes par l'artisanat au culte de la notoriété et des gloires subites et éphémères. Elle met en



scène de nombreux exemples d'artisans qui, loin des paillettes, ont réussi. Lancée à l'occasion de la Semaine nationale de l'artisanat, cette campa-

gne, sera déclinée à partir du mois de juin à la télévision, à la radio et sur le net en s'adressant aussi bien aux jeunes qu'au grand public.



La Lettre de l'APCM • Bimestrielle • Directeur de la publication: Alain Griset • Rédacteur en chef: François Moutot • Rédaction: Isabelle Pouget-Abadie - Elisabeth de Dieuleveuil • APCM - 12, av. Marceau - 75008 Paris - Tél.: 01 44 43 10 00 - www.artisanat.fr • Diffusion: Loïc Langlo (langlo@apcm.fr) Tél.: 01 44 43 10 91 - Fax: 01 44 43 10 46 • Tirage: 4 000 exemplaires • Éditeur: Edimétiers - Tél.: 01 42 74 28 78 • Création Graphique: Christophe Brugère • Impression: Champagnac • ISSN 1950-8093 • Abonnement annuel (6 numéros): 15 euros.

Numéro commun d'appel des chambres de métiers et de l'artisanat: 0825 36 36 36